



Vendredi Chrono #2

Soutenu par

SANTA CRUZ™

Envie de se challenger chronomètre en main ? Les VENDREDIS CHRONO by SANTA CRUZ sont des petits défis décontractés au sein de la communauté AVR. Ils ont lieu le vendredi en fin de journée et sont suivis d'un repas avec boisson offert. Ces soirées permettent de commencer le week-end en beauté !

Date & Horaires

Vendredi Chrono #2 : 3 mai 2024

Check-in : entre 18h00 et 18h30 au [parking des Motalles](#)

(Se rendre au check-in en train ou à la pédale)

Arrivée de la dernière spéciale en bas des Pléiades, proche des [Chevalleyres](#)

Repas et boisson offerts : dès 19h30 au [Blonay's Pub](#)

Remise des prix (3 premiers de chaque catégorie) : dès 20h00

Inscription

Online jusqu'au jeudi 2 mai 2024

Ouvert uniquement aux membres AVR dès 12 ans

Prix

Chf 15.- par participant·e

à régler sur place en **espèce ou par TWINT**

Champion.ne 2024

La personne ayant participé aux 4 manches des vendredis chronos et avec le meilleur temps générale, toutes catégories confondues, remporte un cadre

SANTACRUZ JACKAL !



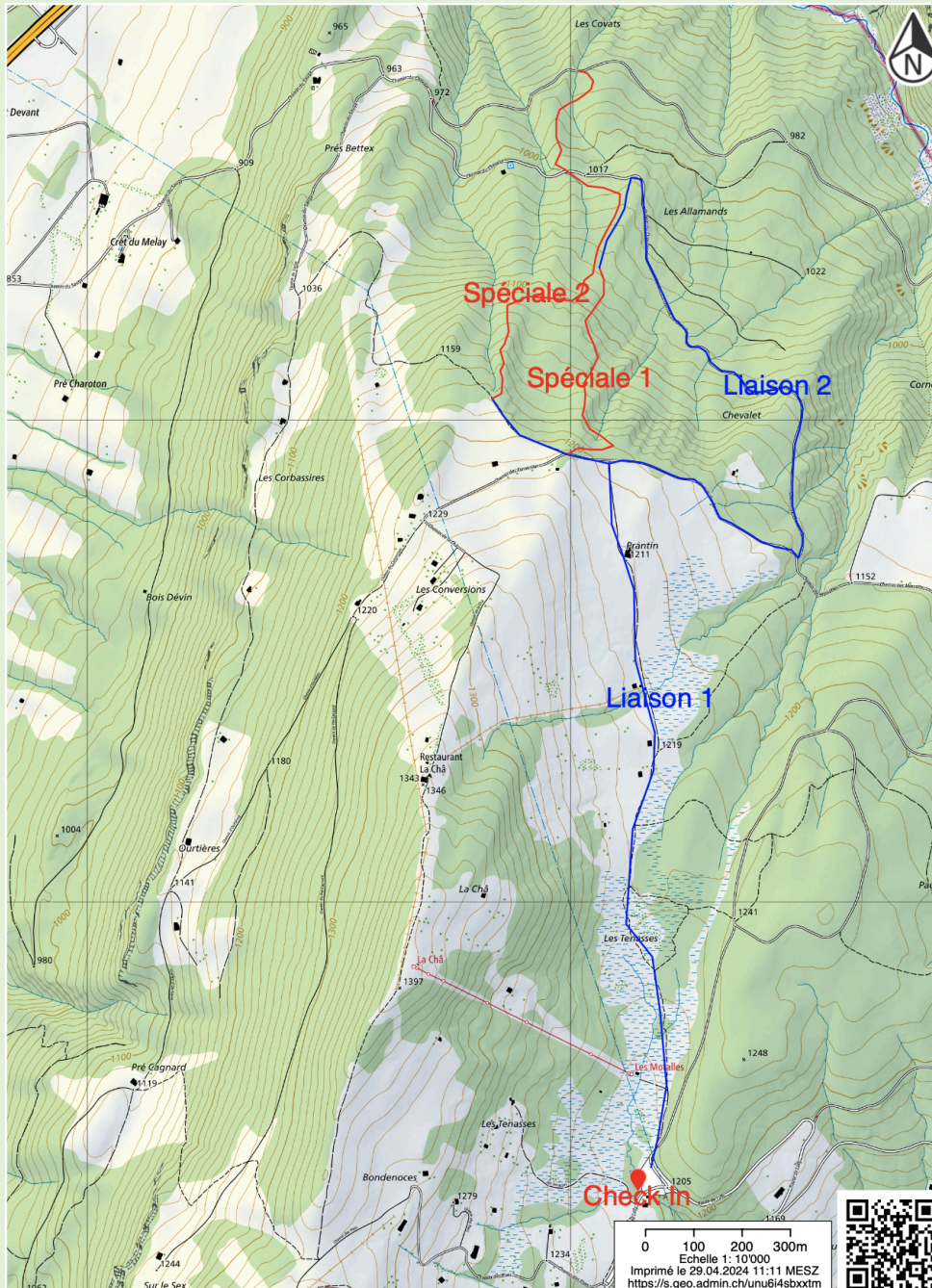
Parcours

Liaisons

- 5km, 300 mètres D+ (*sans compter l'accès au parking des Motalles*)
- Difficultés : Montées parfois raides

Spéciales

- 2 spéciales pour un total de 3km et 550 D-
- Difficultés : Passages raides, racines, cailloux, marches allant jusqu'à 60cm de haut



Lien : <https://s.geo.admin.ch/qdmdntnk0szd>

Règlement VENDREDI CHRONO by SANTA CRUZ 2024

- La participation au VENDREDI CHRONO est réservée aux membres de l'AVR dès 12 ans et ayant un niveau de VTT avancé
- La-le participant·e, ou un représentant légal si la-le participant·e est mineur·e, doit compléter dûment et remettre [le formulaire de consentement](#) à l'organisation lors du check-in
- La-le participant·e s'engage à ne rouler que sur les pistes d'entraînement signalées
- La-le participant·e s'engage à porter les protections prescrites : Casque intégral, protection dorsale, genouillères et gants à longs doigts
- La-le participant·e doit installer le capteur-chrono distribué sur le fourreau droit de sa fourche. Celui-ci sera restitué à l'organisation après la dernière spéciale
- La-le participant·e est responsable de son matériel. Celui-ci doit être en parfait état de fonctionnement
- La-le participant·e doit être en possession d'une assurance accident valable
- La-le participant·e s'engage à s'arrêter et prêter main forte si un·e participant·e précédent·e s'est blessé ou est en difficulté.
- La-le participant·e est en possession d'un téléphone portable chargé
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident
- Pour être champion·ne 2024, la-le participant·e doit remplir les conditions suivantes :
Avoir participé à tous les vendredis chrono en temps que coureur, avoir le meilleure temps général (temps de toutes les manches additionnées), ne pas faire partie de l'organisation des vendredis chronos.